

Bretagne ne peut admettre de qualifications d'aucune nature que ce soit. Quel que soit le status des Dominions autonomes, d'après la lettre et l'esprit de leur constitution, ils ont effectivement cessé d'être des colonies dans le sens ancien du mot. Ils sont des entités libres, indépendantes pour ce qui regarde leurs propres affaires, et des associés pour ce qui concerne l'empire en général.

Je pense, honorables messieurs, qu'il n'est pas besoin d'ajouter autre chose sur cet aspect de la question.

Honorables messieurs, je ne pense pas que je serais intervenu dans le débat sans le discours, le remarquable discours prononcé l'autre jour par l'honorable sénateur de la division de DeLorimier (l'honorable M. Dandurand). Je dois avouer que j'ai été surpris. L'honorable monsieur a proposé l'ajournement du débat, et il est revenu le jour suivant avec un discours très soigneusement préparé qu'il a lu à la Chambre. Connaissant sa longue expérience des questions parlementaires et la position éminente qu'il occupe dans la province dont il vient, je m'attendais à un discours qui serait utile à ce pays, qui pourrait nous aider dans le grand travail qui occupe actuellement notre attention—la reconstruction et le relèvement du Canada. Je confesse que j'ai été grandement désappointé quand j'ai découvert la mentalité dominante de ce discours, depuis le premier mot jusqu'au dernier, pas autre chose que la partisanerie la plus étroite et la plus prononcée. Je veux me joindre à mon honorable ami qui a parlé hier (l'honorable M. Schaffner) en disant que, malgré que nous ayons tous, je suppose, passé par les ardeurs de la partisanerie, lorsque nous sommes entrés dans cette Chambre, nous devons essayer de toute manière d'oublier les anciennes allégeances et les vieilles luttes. Nous devrions nous rappeler que nous sommes une Chambre indépendante, que nous sommes ici pour embrasser dans une vie d'ensemble tout le pays, et tendre tous nos efforts pour fournir chacun notre faible contribution à l'œuvre entrevue dans nos espérances et notre attente communes: faire du Canada un grand pays. Comme je l'ai dit, il n'y a que de la partisanerie dans le discours de l'honorable monsieur (l'honorable M. Dandurand). C'est un homme habile, un orateur disert, et il a une longue expérience de la vie publique; il est familier avec les conditions de ce pays, dans le présent et dans le passé, et il devrait avoir quelque peu le sens des événements futurs. J'ai repassé ses remarques afin de connaître, s'il m'était possible de le faire, la raison pour laquelle il a prononcé ce dis-

cours, et la seule conclusion que j'aie pu trouver est que l'honorable monsieur a fait ce que nous avions coutume d'appeler, lorsque j'étais dans le feu des luttes politiques, un discours de campagne politique, pour être publié dans la province d'où il vient.

Mon honorable ami placé sur les premiers sièges (l'honorable M. Domville) a mentionné le fait qu'il vient des provinces maritimes. J'aime à croire que l'on me croira aussi capable de repasser cette agitation qui s'est produite depuis plusieurs années entre Québec et Ontario, à cause de l'esprit de parti, et de prendre réellement une attitude indépendante concernant la situation. Pendant cette période, nous de la Nouvelle-Ecosse, nous avons certes pris peu de part à ces remarques de reproche qu'ont faites les leaders politiques, ou quelques-uns des chefs politiques, soit dans Ontario, soit dans Québec. Il fut un temps où les croyances politiques entre les deux provinces sur les diverses questions locales semblaient être les seuls sujets qui pussent attirer l'attention du peuple de ce grand pays. Les messieurs qui se sont efforcés de perpétuer cette situation, en continuant des discussions et allégations sans profit, les uns contre les autres, oublient que ce pays a grandi et que les conditions ont changé, et que les provinces d'Ontario et de Québec, malgré leur importance, ne forment pas la totalité du Canada. Il y a l'Ouest, immense et en voie de croissance. Ces messieurs oublient cela. Les provinces maritimes ne restent pas en arrière, et ne cessent de s'intéresser aux questions politiques. Je voudrais faire comprendre à ces messieurs que leurs querelles domestiques, qui ont occupé une place si importante dans l'attention du public il y a quelques années, sont maintenant considérées comme ayant peu de valeur par le peuple de l'Ouest et par le peuple des provinces maritimes.

L'honorable sénateur de DeLorimier (l'honorable M. Dandurand) a entrepris de nous donner quelques renseignements au sujet de la province de Québec et du gouvernement d'union. Il nous a dit que la province de Québec a repoussé le gouvernement d'union, et que sir Robert Borden a vilipendé la province de Québec. Je ne m'accorde pas avec mon honorable ami sur ces faits. Je ne crois pas que la province de Québec ait repoussé le gouvernement d'union. Je suis sûr que sir Wilfrid Laurier ne l'a pas repoussé d'une manière complète et absolue. Mon honorable ami voudrait nous faire croire que lorsque sir Robert Borden a suggéré l'organisation du gouvernement d'u-